

PROCURATION

Entre :

Votre Entité

Forme juridique : (forme juridique de votre entité)

Numéro d'entreprise : 0123.456.789

Siège : (adresse de votre entité)

Ci-après : le Mandant

Et :

AD - MINISTERIE

Forme juridique : SRL - Société à responsabilité limitée

Numéro d'entreprise : 0474.966.438

Siège : Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise

Valablement représentée conformément à ses statuts et au Code des sociétés et des associations par

Adriaan de Leeuw

Ci-après : le Mandataire

Article 1 : Objet de la procuration

Par la présente procuration, le Mandant désigne le Mandataire pour le représenter afin d'accomplir tous les actes relatifs à la gestion de son dossier d'entreprise, et ceci conformément au Code des sociétés et des associations.

Ces actes comprennent notamment :

- la réalisation de modifications statutaires et/ou non statutaires du dossier d'entreprise via l'application JustAct du SPF Justice ;
- la signature et la transmission du dossier au SPF BOSA en vue de son traitement ultérieur, en particulier :
 1. l'enregistrement du dossier dans la base de données ANNA relative aux actes sous seing privé;
 2. la mise à jour de la Banque-Carrefour des Entreprises ;
 3. la publication aux annexes du Moniteur belge.

Article 2 : Représentation

Le signataire déclare être habilité à représenter valablement le Mandant conformément :

- aux statuts de la société ;
- aux dispositions du Code des sociétés et des associations.

Article 3 : Exécution

Le Mandataire agit par l'intermédiaire de ses organes et préposés, conformément à ses propres règles de représentation.

Article 4 : Approbation et conservation sous forme électronique

Le mandant accepte que la présente procuration soit établie, validée, approuvée et conservée sous forme électronique au sein de l'application.

Article 5 : Durée

Durée indéterminée

La procuration peut être modifiée ou révoquée à tout moment.

Date de prise d'effet : dd/mm/yyyy

Le présent document est établi par voie électronique et signé électroniquement conformément à la législation applicable. Il produit les mêmes effets juridiques qu'un document revêtu d'une signature manuscrite.